

Équipier de Première Intervention au Feu – 2024

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION :

La formation d'équipier de première intervention incendie permet au stagiaire d'être capable de coordonner une intervention de lutte contre l'incendie. L'[article L.230-2](#) du Code du travail stipule que le chef d'établissement doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé physique et morale des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires.

L'Équipier de Première Intervention est en mesure d'intervenir rapidement en cas de début d'incendie avec les moyens mis à disposition pour traiter l'incendie lorsqu'il le peut, sécuriser la zone afin de faciliter l'intervention des secours et évacuer les personnels et publics.

- DURÉE/TARIFS :

- Formation E.P.I :

1/2 journée (3,5 heures) - 156,00€ HT / 187,20€ TTC.



DATES DE FORMATION :

- 24 mai 2024

Prise en charge par **CONSTRUCTYS** (salariés) et **FAFCEA** (TNS) nous consulter.

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de SIRET : NAFA :

Portable : Email :

PARTICIPANTS :

| Nom Prénom | Date de naissance | Statut: Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint | Dépend de: FAFCEA, CONSTRUCTYS -11 / +11, Autre |
|------------|-------------------|--|---|
| | | | |
| | | | |

Cachet de l'entreprise et signature

Date :

À VOTRE ÉCOUTE :

Audrey SIGNORELLI – Conseillère formation

formation@capeb10.fr 03 25 76 27 80



BULLETIN À RETOURNER À LA CAPEB DE L'AUBE, ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE DU MONTANT TTC À L'ORDRE DE C'DEFI.